



Conservatoire
d'espaces naturels
Centre



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne



PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

ANIMATION NATURA 2000
VALLÉES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER 18-58
RAPPORT TRIENNAL D'ACTIVITÉ
09/2012-03/2015



Avril 2015

Tables des matières

1.	Introduction	2
2.	Information, communication, sensibilisation	3
3.	Administration.....	4
4.	Coopération aux politiques publiques.....	5
5.	La contractualisation	6
5.1.	Les Mesures Agro-Environnementales	6
5.2.	Les contrats Natura 2000	7
5.3.	La Charte Natura 2000.....	8
6.	Étude et approfondissement des connaissances	8
7.	Évaluation des docobs.....	9

1. Introduction

Les sites Natura 2000, au nombre de 5 (4 ZSC et 1 ZPS), se composent de près de 71% d'habitats d'intérêts communautaires répartis entre les grands types de milieux alluviaux ligériens que sont les grèves sableuses, les pelouses, les forêts alluviales et les annexes hydrauliques. Ces milieux sont fortement dépendants de la dynamique fluviale et souffrent de la modification du fonctionnement hydromorphologique de la Loire mais également pour les milieux ouverts, de l'abandon des pratiques agro-pastorales depuis le milieu du 20^{ème} siècle. Cette évolution a entraîné une dynamique de fermeture des milieux ligériens et une évolution vers le boisement des îles et francs-bords. L'enjeu de ces sites est donc le maintien de la diversité d'habitats alluviaux dans un système de mosaïque à l'échelle des sites, entre pelouses, prairies et boisements. Ces milieux hébergent une faune d'intérêt communautaire variée liée aux systèmes alluviaux et aux maillages pelouses-fruticées.

Le complexe Loire-Allier est constitué de 70% de Domaine Public Fluvial, plaçant l'État, gestionnaire du DPF, comme l'un des interlocuteurs principaux.

Avec environ 6 300 ha de Surface Agricole Utile comprise au sein des sites, le travail avec le monde agricole est également un enjeu important.

Les Documents d'Objectifs ont été réalisés entre 2004 et 2010 par le bureau d'étude Biotope (FR2400522), le WWF (FR2600968), le Cen Bourgogne (FR2600969, FR2600965) et les Cen Bourgogne et Centre (FR2610004).

Le présent rapport triennal d'activité, présenté sous forme de tableaux synthétiques par grands types d'actions, ne vise pas à reprendre le détail de chaque action menée, mais, à partir du prévisionnel des trois années d'animation, de faire la synthèse de ce qui a été réalisée et d'en faire une analyse rapide, laquelle découle sur des perspectives pour les prochaines années d'animation.

2. Information, communication, sensibilisation

Objectifs 2012-2015	Actions réalisées	Opérateur	Temps*	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2015-2018
Gazette Natura 2000 : édition de 2 numéros et diffusion du numéro 1.	Edition de 2 numéros de la Gazette et travail sur les articles du numéro 3 (proposition au nouveau Président du copil d'en rédiger l'édito suite à son élection).	CEN B	1.8 %	+ / -		
Site internet dédié sur la base de la pépinière ATEN + pages prévues sur le site internet du Cen Centre-Val de Loire.	Création du site internet et rédaction d'une grande partie de son contenu + page créée et actualisée sur le site du Cen Centre-Val de Loire.					
Communication ciblée et thématique auprès des collectivités et usagers (accent sur les intercommunalités et les associations d'usagers).	Rencontre de socioprofessionnels et bénévoles, de collectivités et syndicats d'intercommunalité, orientation de la communication auprès des nouveaux élus suite aux élections municipales.	CEN CVL	5.3 %			
Contact auprès de la presse à l'occasion d'événements marquants sur les sites.	Peu de contacts avec la presse hormis l'assistance aux organismes relayant l'information auprès de la presse et quelques articles parus, notamment sur le dispositif MAEt et à l'occasion d'une transhumance.					

* Les temps indiqués correspondent au pourcentage de temps consacré à chaque grand type d'action sur la durée totale de l'animation.

Administration

Objectifs 2012-2015	Actions réalisées	Opérateur	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2015-2018
Copil : Assistance au PNSN pour l'organisation avec proposition d'ordre du jour, présentation des actions, si besoin interventions scientifiques et techniques du Cen Bourgogne et sorties terrain.	2 copil réalisés en 2012-2013 et 2013-2014. Le copil prévu en 2014-2015 a été reporté en l'absence de Président et du fait d'un calendrier coïncidant avec l'actualité liée au projet MAEC. Une réunion de désignation du Président a néanmoins eu lieu sur cette dernière tranche d'animation.	CEN B	0.9 %	+	Suivi administratif de l'animation régulier hormis pour SUDOCO. Rendre les copil plus attractifs, avec par exemple des cas concrets et/ou sorties terrain, permettrait peut-être d'y voir plus de participants.	Poursuite du suivi administratif de l'animation des sites Natura 2000. Une action de gestion financière avec la recherche de financements pour les contrats et/ou mise en place d'actions pourrait également avoir lieu.
Rapports d'activité : rédaction d'un rapport d'activité par tranche d'animation et d'un programme prévisionnel à l'issue des 3 années et pour la période suivante.	Rédaction d'un rapport d'activité annuel pour chaque tranche d'animation.	CEN CVL	3.4 %			
SUDOCO : utilisation sur la base des docobs déjà saisis pour analyser le travail d'animation dans les limites de l'outil, contacts avec la DREAL pour solutionner les problèmes d'utilisation.	Poursuite du remplissage de SUDOCO au cours des 3 années d'animation, cependant les difficultés restent prégnantes et limitent l'utilisation de l'outil.					

3. Coopération aux politiques publiques

Objectifs 2012-2015	Actions réalisées	Opérateur	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2015-2018
Assistance à l'évaluation des incidences et veille réglementaire par l'accompagnement des porteurs de projet, la réponse aux sollicitations des services de l'État et la présence aux réunions sur les diverses politiques environnementales (départementales et régionales).	Suivi et communication sur le dispositif auprès des porteurs de projet, en partenariat avec les services de l'État qui instruisent les dossiers. Assistance et concertation avec la subdivision Loire de la DDT58.	CEN CVL	9.5 %	+	La communication et le partenariat étroit avec les services de l'État permet une meilleure prise en compte du dispositif d'évaluation des incidences et est un atout important pour la veille réglementaire. Malgré cela, certains porteurs de projets on encore quelques difficultés à reconnaître et prendre en compte les enjeux liés aux sites Natura 2000.	Poursuite de la communication sur les évaluations des incidences, du partenariat avec les services de l'État et de la disponibilité/présence auprès des différents porteurs de projets (dans le cadre des évaluations des incidences et de la veille réglementaire). Participation au déploiement de l'APPB Sterne via la concertation.
Participation aux réunions spécifiques à Natura 2000.	Suivi de plusieurs projets/programmes chaque année d'animation avec diffusion des enjeux liés aux habitats et espèces d'intérêt communautaire.					
APPB Sternes : participation à la mise en place sur la Loire et l'Allier dans le Cher et la Nièvre.	Projet en attente de déploiement pendant la majeure partie des trois années d'animation. Initiation de son déploiement à la fin de l'animation sous l'égide des services de l'État.					

4. La contractualisation

4.1. Les Mesures Agro-Environnementales

Objectifs 2012-2015	Actions réalisées	Opérateur	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2015-2018
Bilan qualitatif de la contractualisation 2008-2011.	Réalisé en 2013 par le Cen Bourgogne.	CEN B	14.4 %	+ / -	L'étude réalisée met en avant les effets positifs sur les milieux et la nécessité de poursuivre les actions pour avoir une amélioration effective de la biodiversité (notamment sur les prairies). Le travail relationnel auprès des exploitants est également très positif. La campagne 2014 a permis de maintenir cette continuité des actions avant la nouvelle PAC en 2015. Cependant les évolutions de cette dernière avec un dispositif qui reste variable et des contraintes budgétaires importantes (particulièrement en région Centre) engendreront très probablement une diminution des surfaces engagées. Ces éléments induisent également une certaine morosité des exploitants. Ces derniers restent par ailleurs volontaires pour s'engager en MAE, tout en évoluant dans un contexte budgétaire difficile. Cette situation pourrait ainsi entraîner une perte des pratiques agricoles extensives, avec le risque de disparition des milieux ouverts par enrichissement et fermeture faute d'entretien.	Engagement et accompagnement des exploitants pour la campagne 2015. Réalisation de nouvelles campagnes en 2016 et 2017.
Réalisation des projets MAE 2014 ou 2015 selon les retours sur les possibilités de mise en œuvre de cet outil.	L'ensemble de ces actions a été réalisé dans le cadre du projet MAEt 2014, ce dernier à permis de maintenir une continuité de l'engagement des exploitants (qui voyaient leur contrat s'achever en 2014) dans le dispositif avant la nouvelle PAC prévue en 2015.					
Démarchage des contractants par des rencontres/réunions ciblées sur le monde agricole.	Dans le cadre de cette dernière, un projet MAEC commun aux sites Natura 2000 de la Loire et de l'Allier en région Centre et Nièvre a été réalisé sous la coordination du Cen Centre-Val de Loire. Au vu du contexte budgétaire, il vise pour 2015 à réengager les exploitants issus du dispositif MAEt pour le Centre-Val de Loire, voir à en engager de nouveaux en Nièvre. Pour le moment le dépôt du PAEC a été réalisé, les diagnostics écologiques largement entamés et le démarchage des contractant est en cours.					
Réalisation des diagnostics écologiques sur les parcelles que les exploitants souhaitent engager.						
Assistance auprès des exploitants pour le montage administratif du dossier en relation avec les services de l'État.						
Assistance aux exploitants le long de leur engagement pour la mise en œuvre du cahier des charges des mesures et disponibilité si cas particuliers (sécheresse...).						
		CEN CVL	16.3 %			

4.2. Les contrats Natura 2000

Objectifs 2012-2015	Actions réalisées	Opérateur	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2015-2018
Démarchage et accompagnement des contractants potentiels dans le cadre du PDRH et fonction des capacités budgétaires de l'État pour financer les actions.	L'ensemble de ces actions a été réalisé pour aboutir à la signature de 4 nouveaux contrats durant les tranches 1 et 2 de l'animation. Faute de budget, aucun engagement n'a eu lieu durant la tranche 3. Cependant, avec l'arrivée à échéance de plusieurs contrats, une réflexion a été menée avec les porteurs de projets pour donner suite à la gestion des sites. La perspective de potentiels lignes budgétaires fin 2015 et en 2016 a permis d'initier la reprise d'anciens projets non aboutis et de réaliser des estimations financières.	CEN B	7.8 %	+	L'animation menée a permis de continuer à engager des contrats sur les sites Natura 2000 et ainsi mettre en place une restauration et/ou gestion adaptée aux milieux naturels (particulièrement les pelouses), avec un suivi scientifique réalisé par le Cen Bourgogne et permettant d'en estimer les bénéfices. Les contrats arrivant à terme voient également, pour la plupart, se profiler des suites positives pour l'entretien des milieux concernés. Malgré cela, les difficultés budgétaires n'ont pas permis certaines contractualisations.	Selon les budgets qui seront disponibles fin 2015 et en 2016, et dans le cadre de la priorisation régionale des habitats et espèces d'intérêt communautaire, reprise de contact auprès des potentiels contractants qui n'avaient pu s'engager faute de budget, réengagement de quelques contrats arrivés au terme et pour lesquels aucune autre solution n'a été trouvée et éventuellement démarchage de nouveaux contractants. En termes de suivis scientifiques, 12 sites devraient faire l'objet d'un bilan.
Diagnostic écologique précis des sites à contractualiser servant de base pour définir précisément les actions de gestion à réaliser.						
Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour le montage administratif des dossiers (appui technique et conseils).	CEN CVL	8.5 %				
Suivi de la mise en œuvre des travaux auprès des maîtres d'ouvrage sans se substituer à leur responsabilité.						
Suivi scientifique en cours et fin de contrats pour évaluer la gestion appliquée.						

4.3. La Charte Natura 2000

Objectifs 2012-2015	Actions réalisées	Opérateur	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2015-2018
Recherche et accompagnement des contractants et éventuellement assistance aux services de l'État compétents dans l'instruction des dossiers (notamment sur l'exonération de la TFNB).	Signature d'une Charte Natura 2000 par le Cen Centre. Le démarchage actif réalisé au début des 3 années d'animation s'est ensuite transformé en simple réponse à demande d'information du fait de la diminution du remboursement par l'État de la part communale de la TFNB aux communes. De plus, l'un des projets de contractualisation n'a finalement pu aboutir pour des raisons indépendantes de l'animation Natura 2000.	CEN CVL	1.9 %	-	L'absence d'animation active se reflète dans la faible contractualisation à la Charte, outil pourtant complètement opérationnel par ailleurs.	L'orientation de l'animation de la Charte vers les communes du site pour un engagement de leurs parcelles pourrait rendre sa fonctionnalité à l'outil sans engendrer le problème du remboursement de la TFNB.

5. Étude et approfondissement des connaissances

Objectifs 2012-2015	Actions réalisées	Opérateur	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2015-2018
Étude de préfiguration du pastoralisme avec pour objectif d'introduire le pastoralisme comme mode de gestion des prairies et pelouses ligériennes en assurant une rentabilité économique à l'activité.	L'étude de préfiguration du pastoralisme a été réalisée durant la 2 ^{de} tranche d'animation et sert maintenant de base pour le déploiement du pastoralisme sur les sites Natura 2000 avec ce que cela implique en terme de partenariat, suivi technique des bergers, etc. Le travail ainsi mené dans le cadre de l'animation Natura 2000 et du programme Pasto'Loire a permis la création du collectif Past'Horizon.	CEN B	8.2 %	+	La mise en œuvre d'une pratique pastorale adaptée représente un mode de gestion pertinent pour les milieux ouverts, notamment pelouses et prairies en mosaïque. Cette solution est ainsi envisagée pour faire perdurer la gestion de plusieurs sites engagés dans des contrats Natura 2000 arrivant à échéance. L'étude sur la Cistude d'Europe n'a pas permis de faire état de la présence d'une population sur le secteur de la boire de Challuy.	Continuer le déploiement du pastoralisme sur les sites Natura 2000 et si possible, voir la contractualisation des éleveurs aux MAEC.
Mise en œuvre du pastoralisme avec l'implantation de bergers et de leurs troupeaux sur les bords de Loire, conformément et dans le cadre de Pasto'Loire.	Le suivi des populations de Cistude d'Europe a été réalisé par la SHNA (structure porteuse du PRA Cistude) accompagnée de la structure animatrice. Le rapport de l'étude a été rendu courant 2014.	CEN CVL	11.3 %			

6. Évaluation des docobs

Objectifs 2012-2015	Actions réalisées	Opérateur	Temps	Bilan	Analyse	Perspectives pour 2015-2018
Évaluation de la mise en œuvre des docobs sur leur contenu (enjeux, objectifs et mesures) et sur la méthode d'animation mise en œuvre.	Si ces actions n'ont pu être réalisées dans leur intégralité, la rédaction du présent rapport triennal induit une analyse des actions mises en œuvre sur les trois dernières années d'animation. Une réflexion a également été initiée quant aux éléments qui nécessiteraient une réactualisation. Ainsi, l'évaluation de l'état de conservation des pelouses a permis de mettre en avant des modalités de gestion à prendre en compte dans une prochaine réactualisation effective des docobs des sites Natura 2000.	CEN B	9.1 %	+ / -	L'étude scientifique réalisée par le Cen Bourgogne met en avant le caractère relictuel et ponctuel des pelouses en aval du Bec d'Allier, causé par le manque de dynamique fluviale. Néanmoins ces habitats sont globalement bien conservés grâce aux mesures de gestion mises en place.	Les aspects d'évaluation de l'animation des docobs et de leur mise à jour sont à prévoir pour les prochaines années d'animation. Il en va de même pour l'évaluation de l'état de conservation de la forêt alluviale.
Réactualisation des docobs sur la base de ces 2 évaluations, notamment avec une redéfinition des enjeux et objectifs des sites et éventuellement de leur partie opérationnelle.						
Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire que sont les forêts alluviales et les pelouses ligériennes.	L'évaluation de l'état de conservation de pelouses ligériennes a été réalisée par le Cen Bourgogne selon un protocole fin et rigoureux.	CEN CVL	1.5 %			